



GUIDE DU PARTICIPANT

TABLES D'ACTION RÉGIONALES

**pour la
STRATÉGIE QUÉBÉCOISE
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN :

978-2-550-76638-4 (imprimé)

978-2-550-76639-1 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2016.

The background of the entire page is a light gray abstract network diagram. It consists of numerous small gray circular nodes connected by thin, light gray lines. The connections form a complex web of triangles and other geometric shapes, suggesting a network or a system of relationships. The density of the connections is higher in some areas and lower in others, creating a sense of depth and complexity.

GUIDE DU PARTICIPANT

TABLES D'ACTION RÉGIONALES

**pour la
STRATÉGIE QUÉBÉCOISE
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**



M. SAUL POLO
adjoint parlementaire

mandaté afin de mettre sur
pied des tables d'action
régionales pour
cette future stratégie

MOT DE LA MINISTRE

Dans un contexte d'économie du savoir, l'intensité de la recherche et de l'innovation est fondamentale au développement économique et social du Québec. Elle permet notamment d'assurer la compétitivité de notre économie, de stimuler notre productivité et d'améliorer le bien-être des citoyens. Nous devons prendre les devants dans l'émergence d'une culture centrée sur l'innovation et la commercialisation ainsi que sur la valorisation et le transfert des connaissances afin de soutenir les entrepreneurs, les chercheurs et les autres acteurs de l'innovation, d'appuyer la recherche et le développement de pointe, d'inciter les jeunes et les plus expérimentés à avoir des idées nouvelles de même que d'encourager la collaboration à plus grande échelle.

Le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) lance ses consultations auprès de la population québécoise en vue d'élaborer la prochaine Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation, qui vise à relever ces défis.

À cet effet, j'ai mandaté **M. Saul Polo**, adjoint parlementaire, afin de mettre sur pied des tables d'action régionales pour cette future stratégie.

Ces tables d'action régionales, première étape des consultations, ont pour but d'alimenter la réflexion. Elle sera suivie d'une participation citoyenne soutenue par une plateforme Web et d'une série d'ateliers de cocréation sur des thématiques précises réunissant des partenaires clés de la recherche et de l'innovation. Lors de ces consultations, qui s'échelonneront sur une période de 90 jours, plusieurs moyens seront déployés pour rejoindre l'ensemble de l'écosystème d'innovation. Chacun aura l'occasion de s'exprimer.

Cette approche collaborative réunit différents partenaires dont le champ d'action s'étend du milieu des affaires aux universités et collèges, en passant par les entrepreneurs sociaux et le secteur sans but lucratif. Il s'agit d'une démarche cruciale puisque le gouvernement ne peut agir seul. Ces échanges régionaux nous permettront de mettre nos forces en commun afin de travailler ensemble à la recherche de solutions créatives et audacieuses pour le Québec de demain. Nous avons besoin de votre contribution pour oser rêver et penser autrement afin que nous puissions, ensemble, faire avancer le Québec.

La recherche et l'innovation sont au rendez-vous dans toutes les régions du Québec et dans tous les milieux. C'est avec enthousiasme que nous allons à la rencontre des acteurs et des utilisateurs de la recherche et de l'innovation qui façonnent l'ensemble de la société québécoise. Ensemble, je suis convaincue que nous pourrons contribuer à un Québec plus innovant, grâce à l'apport des idées et des solutions novatrices issues de toutes les régions.

La ministre de l'Économie, de la science et de l'Innovation
et ministre responsable de la Stratégie numérique,
Dominique Anglade



TABLE DES MATIÈRES

Présentation de la démarche de consultation dans les régions	6
Les objectifs de la consultation	6
Les axes d'intervention de la consultation	6
Déroulement des rencontres	8
Mise en contexte	10

AXE D'INTERVENTION 1

Consolider l'excellence en recherche et stimuler l'innovation	12
État de situation en bref	12
Pistes de réflexion	13

AXE D'INTERVENTION 2

Développer les talents, la relève et la culture de l'innovation	14
État de situation en bref	14
Pistes de réflexion	15

AXE D'INTERVENTION 3

Dynamiser le transfert et la commercialisation des résultats de la recherche – Miser sur les collaborations et les synergies	16
État de situation en bref	16
Pistes de réflexion	17

ANNEXE 1

Grandes tendances selon l'OCDE	18
--------------------------------------	----

ANNEXE 2

Bilan comparatif des provinces canadiennes en matière d'innovation du Conference Board du Canada	20
---	----

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ DE CONSULTATION DANS LES RÉGIONS



Les objectifs de la consultation

La diversité des atouts de la société québécoise constitue un avantage concurrentiel indéniable et contribue à la croissance de la productivité, à notre prospérité et au bien commun. Ces atouts reposent, entre autres, sur notre savoir-faire, l'excellence de notre recherche scientifique, notre utilisation des technologies de pointe, notre capacité à extraire et à transformer les ressources naturelles, de même que notre capacité à innover.

La recherche et développement (R-D) est un processus qui combine des ressources humaines et matérielles pour accroître la somme des connaissances, y compris la connaissance de l'homme, de la culture et de la société, ainsi que l'utilisation de ces connaissances pour créer de nouvelles applications. L'innovation consiste en de nouvelles ou meilleures façons de faire des choses ayant de la valeur. Les inventions ne deviennent des innovations qu'une fois mises en œuvre de façon pertinente. L'innovation existe sous plusieurs formes, dont l'innovation de procédés, l'innovation de produits et l'innovation sociale et organisationnelle. La science est un ensemble cohérent de connaissances relatives à certaines catégories de faits, d'objets ou de phénomènes obéissant à des lois et/ou vérifiés par les méthodes expérimentales.



Les tables d'action régionales¹ visent donc

¹ Les régions visitées sont : 1- Montréal et Montérégie; 2- Laval, Laurentides et Lanaudière; 3- Estrie; 4- Centre-du-Québec et Mauricie; 5- Outaouais et Abitibi-Témiscamingue; 6- Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches; 7- Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord et Nord du Québec; 8- Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.



Les axes d'intervention de la consultation

Sans s'y limiter, le MESI tient particulièrement à échanger avec les acteurs régionaux au sujet des trois axes d'intervention suivants

1

ENGAGER LES FORCES VIVES de la société dans le processus d'élaboration de la prochaine Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI)

2

NOUS AIDER À COMPRENDRE le contexte propre à chaque région ou territoire et à **RECENSER LES PRÉOCCUPATIONS ET LES OPINIONS** des intervenants faisant partie de l'écosystème de la recherche et de l'innovation (RI)

3

EXPLORER LES PRATIQUES NOVATRICES ET LES AVENUES LES PLUS PORTEUSES pour améliorer les politiques et les initiatives de soutien à la recherche, à l'innovation et à la commercialisation, afin que le Québec et ses régions puissent bénéficier d'économies plus productives, plus concurrentielles et plus dynamiques.

Axe d'intervention

1

CONSOLIDER L'EXCELLENCE EN RECHERCHE ET STIMULER L'INNOVATION

Axe d'intervention

2

DÉVELOPPER LES TALENTS, LA RELÈVE ET LA CULTURE DE L'INNOVATION

Axe d'intervention

3

DYNAMISER LE TRANSFERT ET LA COMMERCIALISATION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE – MISER SUR LES COLLABORATIONS ET LES SYNERGIES



Les résultats des tables d'action régionales seront rendus publics dans un bilan produit par le MESI. Le tout contribuera à enrichir la réflexion et le processus de décision afin de déterminer les grands axes d'intervention gouvernementaux pour la recherche et l'innovation (RI) au cours des prochaines années.

DÉROULEMENT DES RENCONTRES

Les rencontres se dérouleront en une demi-journée (3 h 30), l'avant-midi ou l'après-midi (voir schéma). Les participants seront appelés à réaliser des exercices en cocréation ayant pour objectifs :

1

de déterminer les principaux enjeux régionaux en matière de RI;

2

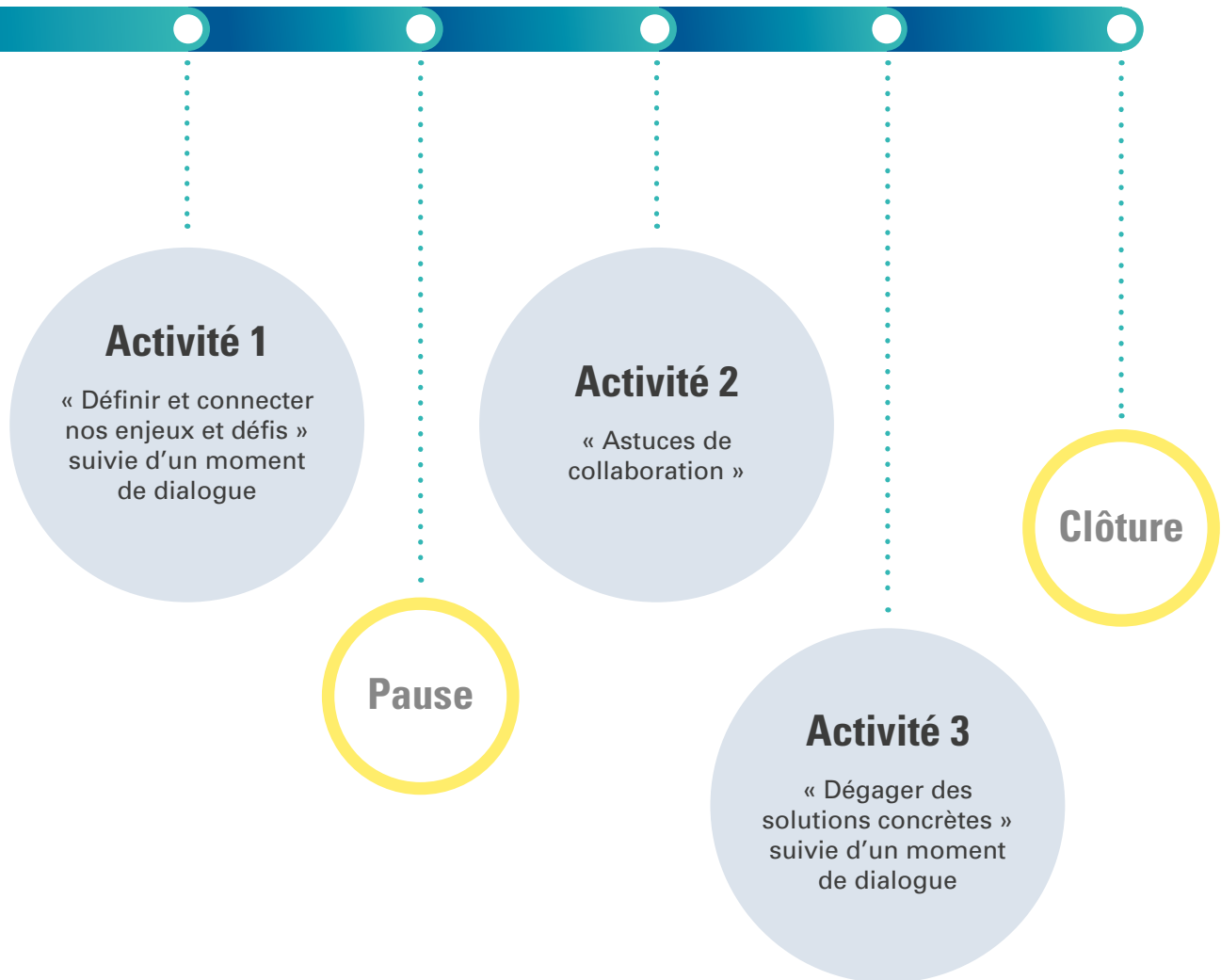
de mettre de l'avant des solutions porteuses pour stimuler la RI dans toutes les régions du Québec.

Une personne-ressource spécialisée en cocréation et animation accompagnera les participants dans ce processus. Le schéma suivant résume le déroulement prévu des rencontres. De plus amples renseignements seront communiqués aux participants au début de l'activité.



**Accueil
protocolaire,
introduction
et présentation
du processus
de travail**

DURÉE TOTALE : 3H30



Mise en contexte²

- Dans une société du savoir, il est primordial d'investir en recherche et en innovation afin de soutenir la croissance économique et d'assurer notre compétitivité à l'échelle internationale.
- En 2013, dernière année de données disponibles, le Québec figure au 1er rang des provinces canadiennes (13e rang de l'Organisation de coopération et de développement économiques, OCDE) pour ses dépenses intérieures en recherche et développement (DIRD) par rapport à son PIB. Il est également au 1er rang canadien (8e rang de l'OCDE) pour le nombre de chercheurs par rapport à sa population active. Cela démontre que le Québec dispose d'une masse critique tant sur le plan des investissements en recherche et développement que sur celui de la disponibilité d'une main-d'œuvre hautement qualifiée.
- Toutefois, plusieurs indicateurs tendent à montrer que le Québec pourrait accroître le transfert des résultats de la R-D vers le marché et mettre en place davantage de pratiques innovantes. Le Québec n'est qu'au 3e rang canadien pour les inventions brevetées par rapport à sa population³ et se situe sous la moyenne canadienne pour le pourcentage d'entreprises qui participent à des activités liées à l'innovation. Les investissements dans les TIC pourraient également être haussés puisque le Québec se classe au 4e rang canadien pour de tels investissements en pourcentage du PIB.

² L'ensemble des énoncés contenus dans ce document repose principalement sur des données de Statistique Canada ou de l'Institut de la statistique du Québec. Dans certains cas, des études scientifiques ou des constats formulés lors de consultations publiques ont également servi à l'élaboration de ce document. Sur demande, ces sources peuvent vous être transmises. À ce titre, veuillez écrire à info.economie@economie.gouv.qc.ca. Il est également possible de consulter le document suivant : https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/publications/etudes_statistiques/innovation/tableau_synoptique.pdf

³ Ces données réfèrent aux inventions brevetées auprès du United States Patent and Trademark Office (USPTO).

Survol des résultats du Québec en recherche et en innovation⁴

DONNÉES POUR LE QUÉBEC
COMPARAISON
(OCDE ET/OU CANADA)

INDICATEURS		
● Dépenses intérieures de R-D (DIRD), en pourcentage du PIB (2013)	2,32	13e rang de l'OCDE 1er rang au Canada
● Pourcentage des dépenses intérieures de R-D (DIRD) financées par les entreprises (2013)	49,4	14e rang de l'OCDE 2e rang au Canada
● Dépenses intérieures de R-D des entreprises (DIRDE), en pourcentage du PIB (2013)	1,29	14e rang de l'OCDE 1er rang au Canada
● Dépenses intérieures de R-D de l'enseignement supérieur (DIRDES), en pourcentage du PIB (2013)	0,92	2e rang de l'OCDE 2e rang au Canada
● Pourcentage des dépenses intérieures de R-D de l'enseignement supérieur (DIRDES) financées par les entreprises (2013)	7,7	8e rang de l'OCDE 3er rang au Canada
● Dépenses intérieures de R-D de l'enseignement supérieur (DIRDES) financées par le gouvernement provincial, en pourcentage du PIB (2013)	0,11	1er rang au Canada
● Nombre de chercheurs par millier de personnes actives (2013)	10,2	8e rang de l'OCDE 1er rang au Canada
● Investissement dans les technologies de l'information et des communications (2013), en pourcentage du PIB	2,38	4e rang au Canada 3,25 États-Unis 3,28 Suisse 3,51 Danemark
● Investissement en capital de risque, en pourcentage du PIB (moyenne 2011-2013)	0,24	0,23 États-Unis 0,11 OCDE
● Nombre d'inventions brevetées à l'USPTO par million d'habitants (2014)	166	3e rang au Canada 250 (2013) Finlande 414 (2013) Japon
● Pourcentage des entreprises qui participent à des activités liées à l'innovation de produits (2012) Pourcentage des entreprises qui participent à des activités liées à l'innovation de procédés (2012)	27,7	35,1 Canada
	26,0	29,0 Canada
● Pourcentage des entreprises qui participent à des activités liées à l'innovation (quatre types d'innovation) (2012)	60,9	63,5 Canada 71,2 Ontario 62,1 Alberta
● Pourcentage de haute technologie dans les exportations internationales manufacturières (2015)	26,8	13,5 Canada 16,0 (2014) Allemagne 26,0 (2014) France

● FORCES À MAINTENIR ● PERFORMANCES À AMÉLIORER

4 Afin de fournir plus de comparatifs, le palmarès lié à l'innovation produit par le Conference Board du Canada est présenté à l'annexe 2.

CONSOLIDER L'EXCELLENCE EN RECHERCHE ET STIMULER L'INNOVATION

État de situation en bref

- La recherche publique québécoise fait très bonne figure à l'échelle canadienne et internationale. Les dépenses associées à cette dernière (institutionnelle et étatique) ont en effet surpassé 1 % du PIB du Québec en 2013.
- Les chercheurs diffusent largement les nouvelles connaissances par les canaux habituels, notamment au moyen de publications scientifiques. Les chercheurs québécois produisent environ 1 % des publications scientifiques mondiales alors que la population du Québec ne représente environ que 0,1 % de la population mondiale. Ces publications scientifiques québécoises font bonne figure dans les milieux scientifiques internationaux, comme le démontrent les principaux indicateurs bibliométriques.
- En contrepartie, les dépenses québécoises en R-D industrielle sont en forte décroissance. En 2006, elles représentaient 1,63 % du PIB du Québec, un niveau d'investissement qui était somme toute appréciable. Depuis ce temps, toutefois, cet indicateur a connu des baisses consécutives et s'est établi à 1,29 % en 2013.
- En parallèle, le Québec affiche des résultats mitigés pour la plupart des autres indicateurs évaluant le degré d'innovation des entreprises, notamment sur le plan des inventions brevetées, de la productivité du travail ou des investissements en TIC.
- Enfin, le Québec doit composer avec les applications et technologies émergentes. Nombreuses sont les recommandations en ce sens. D'ailleurs, l'OCDE affirme dans sa Déclaration ministérielle sur l'économie numérique (Déclaration de Cancun-2016), qu'il faut :
 - « Tirer parti des opportunités qu'offrent les applications et les technologies émergentes telles que l'Internet des objets, l'infonuagique, la transformation numérique de l'industrie et l'analytique de données, tout en traitant les effets économiques et sociaux qu'ils induisent et en évaluant la pertinence des politiques publiques et des cadres réglementaires, ainsi que des normes internationales⁵ ».

⁵ OCDE (2016). Déclaration ministérielle sur l'économie numérique (« Déclaration de Cancun »), <https://www.oecd.org/fr/sti/ieconomie/Declaration-ministerielle-de-Cancun.pdf>, page 4 (18 août 2016).

Quelques constats et problématiques

- Les dépenses intérieures en R-D des entreprises (DIRDE) proviennent en grande partie des grandes entreprises (GE) et des entreprises sous contrôle étranger :
 - Les entreprises de plus de 5 000 employés réalisent plus du tiers de la R-D industrielle.
 - Les entreprises sous contrôle étranger représentent 5,9 % des entreprises en R-D, mais elles réalisent également plus du tiers de la R-D industrielle .
- Peu d'entreprises installées au Québec peuvent jouer un rôle structurant (entreprises intégratrices ou entreprises phares).
- Les entreprises québécoises accusent un retard dans l'investissement en R-D, notamment en TIC, et dans l'intégration des nouvelles technologies.
- La croissance de la productivité demeure plus faible au Québec qu'en Ontario et aux États-Unis.
- Les programmes d'aide et les organismes de soutien sont parfois méconnus des entreprises. Certains services offerts par les organismes de soutien technologique en région sont quant à eux sous-utilisés.

Pistes de réflexion

- 1 **Quels sont les principaux défis auxquels votre région est confrontée pour assurer sa croissance et sa prospérité? Pour lesquels de ces défis la RI pourrait apporter des solutions?**
- 2 **Quelles actions pourraient permettre de stimuler l'innovation des PME et des organisations?**
- 3 **Comment peut-on aider les PME innovantes, peu importe le secteur, à protéger et à exploiter la propriété intellectuelle issue de travaux de recherche menés au Québec?**
- 4 **Comment peut-on attirer les meilleurs chercheurs au Québec et faire rayonner l'excellence de la recherche québécoise?**
- 5 **Plusieurs gouvernements priorisent les domaines de recherche soutenus par le financement public. Quels critères pourraient servir à une telle priorisation?**

DÉVELOPPER LES TALENTS, LA RELÈVE ET LA CULTURE DE L'INNOVATION

État de situation en bref

- Pour oser innover, le Québec doit se doter des compétences, des moyens et des pratiques nécessaires à l'établissement d'un environnement qui favorise la pensée créative et la valorisation des connaissances.
- La culture de l'innovation suppose que les entreprises ou organismes ont les compétences et se donnent les moyens et l'espace nécessaires pour avoir un réflexe d'innovation.
- Cette culture repose notamment sur le leadership créatif d'individus et de communautés qui peuvent, par exemple, s'appuyer sur l'innovation ouverte ou les laboratoires vivants.
- Certaines activités sont de nature à porter davantage les germes de l'innovation. À cet effet, l'enseignement supérieur et l'entrepreneuriat sont des vecteurs clés pour stimuler l'innovation.
- Malgré une forte progression de la proportion de sa population possédant un diplôme universitaire, le Québec n'a toujours pas rattrapé son retard par rapport au Canada et à la moyenne de l'OCDE. En 2014, le pourcentage de la population (de 25 à 64 ans) ayant obtenu un diplôme universitaire atteignait 26,3 % et se situait à près de 5,7 points de pourcentage sous la moyenne des pays de l'OCDE.
- Il demeure essentiel pour le Québec de former une relève innovante, répondant aux besoins d'une société en mutation, et d'encourager les entrepreneurs à faire preuve d'audace.

Quelques constats et problématiques

- On observe chez les élèves qui passent du primaire au secondaire une baisse importante de leur intérêt pour les sciences et les technologies, de même qu'une baisse de confiance en leur capacité de réussir dans ces matières.
- En particulier, selon certaines études, les jeunes filles auraient une perception de facilité inférieure à celle des garçons concernant les disciplines « mathématiques », « sciences et technologie » et « univers social ».

- Ce constat se reflète dans la part des diplômes décernés aux femmes en sciences pures et appliquées, qui augmente peu, et par le fait que relativement peu de femmes occupent des emplois en sciences et en technologies.
- En 2013, 20,3 % des diplômés universitaires au Québec ont obtenu leur diplôme dans les domaines des sciences naturelles et du génie. Seulement trois provinces canadiennes présentaient une proportion plus faible, et la moyenne canadienne s'établissait à 21,8 %. La moyenne de l'OCDE était de 22,1 % en 2012.
- Selon le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), le Québec arrive sous la moyenne nationale au sujet des connaissances scientifiques, 26 % des répondants seulement atteignant le seuil de compétence en littératie scientifique.
- Le Québec éprouve également un manque de compétences en commercialisation au sein des PME, à un manque de main-d'œuvre qualifiée dans certains secteurs clés, notamment en raison du vieillissement de la population, et à une vive compétition internationale pour l'attraction des talents.
- À l'échelle internationale, le Québec fait bonne figure au chapitre de l'intention d'entreprendre. Il se situe à des niveaux équivalents à celui du reste du Canada en ce qui a trait à cet indicateur. Cependant, le taux de création d'entreprises du Québec demeure, malgré tout, inférieur à celui qui est observé dans les autres provinces canadiennes.

Pistes de réflexion

- 1 Est-ce que les efforts de diffusion de la culture scientifique sont suffisants ou efficaces pour le développement de votre région?
- 2 Comment peut-on mettre en place une réelle culture de l'innovation dans la société québécoise et mieux relever les défis? Certains outils ou mécanismes doivent-ils être mis à la disposition des innovateurs québécois?
- 3 Comment peut-on favoriser une meilleure adéquation de la formation de la relève aux besoins des entreprises innovantes?
- 4 Comment peut-on mieux soutenir et inciter les jeunes entreprises technologiques et scientifiques en démarrage à s'installer dans votre région? Qu'est-ce qui pourrait encourager davantage de jeunes de votre région à devenir entrepreneurs?
- 5 Comment l'État pourrait-il créer un environnement qui favorise les carrières scientifiques et l'entrepreneuriat technologique?

DYNAMISER LE TRANSFERT ET LA COMMERCIALISATION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE – MISER SUR LES COLLABORATIONS ET LES SYNERGIES

État de situation en bref

- Pour être capable de suivre le rythme, une entreprise ou une organisation innovante doit bénéficier de la collaboration de partenaires. Elle doit également être en mesure de repérer rapidement des partenaires potentiels, notamment dans les milieux de la recherche institutionnelle, et d'établir des liens avec ceux-ci pour favoriser les synergies. Un degré de synergie élevé permet d'accélérer et d'accentuer les résultats à toutes les étapes, des travaux de recherche à la commercialisation.
- La part de la recherche du secteur de l'enseignement supérieur financée par le secteur privé constitue un indicateur du niveau de collaboration universités-entreprises. Au Québec, en 2013, 7,7 % des DIRDES étaient financées par le secteur privé, comparativement à 7,2 % pour l'ensemble du Canada. Le Québec se classe à cet égard au 3e rang au Canada, et cet indicateur est en décroissance.
- Il existe encore de nombreux obstacles à la fluidité de cette collaboration, obstacles qui ont trait notamment à la gestion de la propriété intellectuelle, à la façon dont les projets de recherche sont gérés et réalisés ainsi qu'à l'intégration de la technologie dans les milieux preneurs.
- Plusieurs économies comparables à celle du Québec ont intensifié elles aussi leurs efforts d'internationalisation pour attirer et retenir des centres de recherche industrielle, des multinationales actives en R-D et des chercheurs de calibre mondial, ainsi que pour exporter des innovations à haute valeur ajoutée et un savoir-faire à la fine pointe du progrès.
- La collaboration se développe au Québec. Le Québec a déjà mis en place des mécanismes ou incitatifs favorisant la collaboration. Ceux-ci prennent diverses formes dont : des crédits d'impôt, des consortiums de recherche et des regroupements sectoriels de recherche industrielle dans de nombreux milieux industriels. Les organismes d'innovation sociale s'efforcent également de tisser activement des collaborations.

- De plus, la nouvelle plateforme QuébecInnove, créée en décembre 2014, favorise la collaboration, la coordination et la synergie entre les acteurs du système d'innovation. Chaque jour, cette plateforme gagne en maturité et permet de fédérer ces derniers en leur facilitant l'accès aux organismes du système d'innovation québécois.
- De manière globale, les investissements en R-D pourraient être plus fréquemment transposés en investissements liés à l'innovation, et ce, peu importe que les travaux de R-D soient stimulés par le marché (modèle « pull ») ou par l'avancement des connaissances (modèle « push »).
- Il importe de trouver des solutions pour accentuer le transfert des résultats de la R-D vers la société, le marché et les utilisateurs afin d'en accroître les retombées.

Quelques constats et problématiques

- L'offre de service des ministères et organismes du gouvernement du Québec devrait refléter une stratégie d'innovation globale élaborée de manière cohérente entre les deux ordres de gouvernement.
- Les synergies entre les entreprises, les universités et les chercheurs devraient être accrues et facilitées dans toutes les régions du Québec.
- L'accès du secteur privé aux infrastructures publiques de recherche demeure difficile. Des efforts doivent être consentis pour faciliter l'accès et le partage, et ce, même entre les chercheurs des milieux institutionnels.
- L'accès au financement semble difficile à certains stades plus risqués de l'innovation et de la commercialisation, ainsi que pour le démarrage d'entreprises, particulièrement en région.
- Par rapport à d'autres régions ou pays comparables, le Québec n'obtient que des résultats moyens en matière de commercialisation. À cet égard, les difficultés concernent généralement l'accès au capital, la compétitivité sur les marchés mondiaux ainsi que l'attraction de talents et le perfectionnement de l'ensemble des compétences appropriées.

Pistes de réflexion

- 1 Avez-vous le réflexe de vous appuyer sur des travaux de recherche ou des réseaux d'innovation? Peut-on simplifier l'accès à ces ressources?**
- 2 Comment pouvons-nous accroître les partenariats entre les acteurs industriels, les centres de recherche et le secteur public afin de favoriser l'innovation dans tous les secteurs?**
- 3 Comment faciliter l'interaction entre les acteurs de la recherche et de l'innovation, notamment lors de la négociation de contrats et pour la gestion de la propriété intellectuelle?**
- 4 Comment soutenir les PME innovantes afin qu'elles s'engagent davantage dans la recherche précompétitive avec d'autres partenaires, notamment à l'étranger?**
- 5 Comment devrions-nous mieux soutenir l'innovation sociale et organisationnelle pour contribuer à la croissance durable de votre région ou améliorer le bien-être des citoyens?**

GRANDES TENDANCES

SELON L'OCDE

- En ce qui a trait aux grandes tendances mondiales en matière de politiques publiques relatives à la RI, l'OCDE (2015)⁶ observe qu'au début de la décennie la plupart des pays membres se consacrent à consolider leur écosystème de l'innovation. Pour ce faire, ils s'attardent principalement :

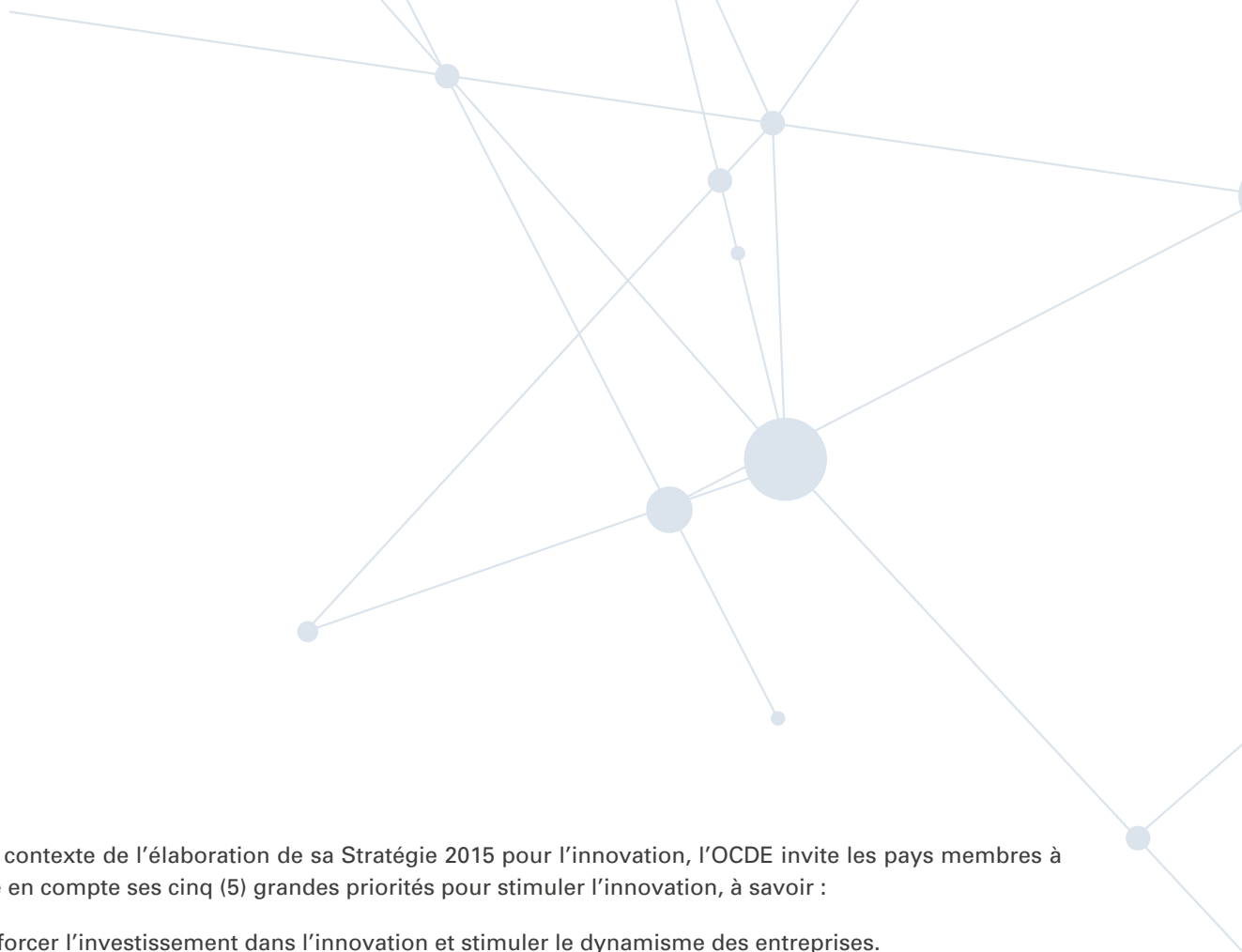
- à renforcer les capacités et les infrastructures publiques de R-D;
- à améliorer les ressources générales en capital humain, les compétences et la mise en place de moyens d'action, ainsi que les conditions-cadres de l'innovation, y compris la compétitivité.

De plus, on observe que la quasi-totalité des pays membres a accordé la priorité à l'innovation dans les entreprises et à l'entrepreneuriat innovant.

- L'analyse des priorités nationales des politiques publiques en recherche et en innovation des pays de l'OCDE (2015) montre que les actions gouvernementales concernent beaucoup la recherche publique, les compétences en matière d'innovation et l'innovation dans les entreprises. Plus spécifiquement, les axes prioritaires d'action des pays sont, par ordre de pourcentage des réponses des membres participants à l'enquête :

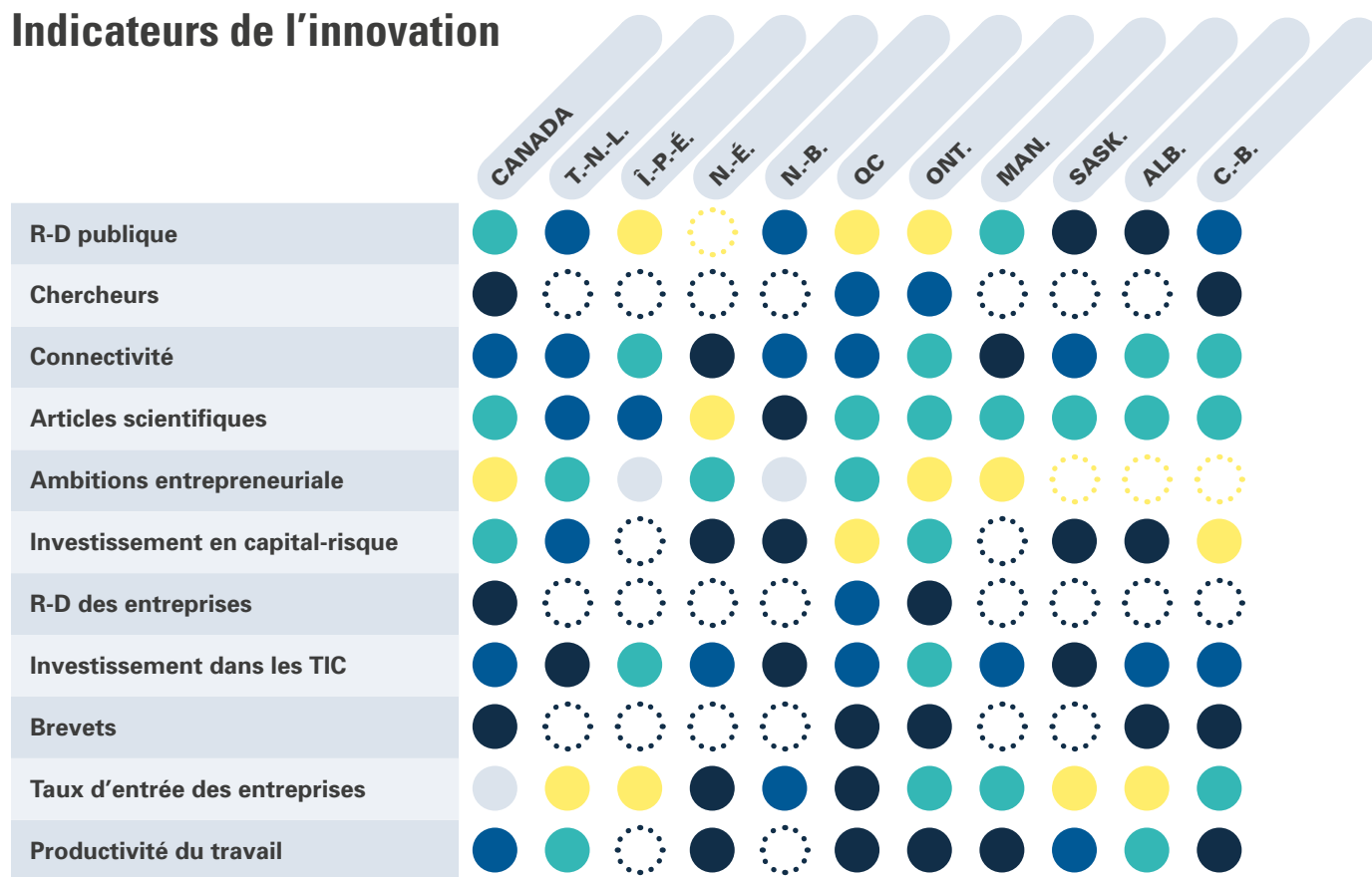
- Les infrastructures de recherche publique (45 %).
- Les ressources humaines et les compétences en général (45 %).
- Les conditions structurelles pour l'innovation (43 %).
- L'innovation privée et l'entrepreneuriat (39 %).
- Les enjeux sociaux (34 %).

6 OCDE (2015). Science, technologie et industrie : Perspectives de l'OCDE 2014, décembre 2015, http://www.oecd-ilibrary.org/science-and-technology/science-technologie-et-industrie-perspectives-de-l-ocde-2014/incitations-fiscales-en-faveur-de-la-r-d-et-de-l-innovation_sti_outlook-2014-18-fr (18 août 2016).

- 
- Dans le contexte de l'élaboration de sa Stratégie 2015 pour l'innovation, l'OCDE invite les pays membres à prendre en compte ses cinq (5) grandes priorités pour stimuler l'innovation, à savoir :
 1. Renforcer l'investissement dans l'innovation et stimuler le dynamisme des entreprises.
 2. Élaborer, en y consacrant les investissements nécessaires, un système efficace de création et de diffusion de la connaissance.
 3. Mettre à profit les retombées bénéfiques de l'économie numérique.
 4. Promouvoir les talents et les compétences, et optimiser leur utilisation.
 5. Améliorer la gouvernance et la mise en œuvre des politiques d'innovation.

BILAN COMPARATIF DES PROVINCES CANADIENNES EN MATIÈRE D'INNOVATION DU CONFERENCE BOARD DU CANADA

Indicateurs de l'innovation



Remarque : D'après des données annuelles les plus récentes.
Pour de plus amples précisions sur la méthode et les sources des données, voir les sections « Méthodologies » et « Sources de données » de ce site web.

Source : Le Conference Board du Canada

LÉGENDE

A+ A B C D D- S.O.

